Le Fil de Servon

n°81

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES | JANVIER, FÉVRIER, MARS 2026

Dossier p.12

1ère fleur du label Villes et Villages Fleuris

Plaque mémorielle de Victor Jamois le 11 novembre p. 6

Restructuration du complexe sportif p.8

servon sur-vilaine

ville-servonsurvilaine.fr

SOMMAIRE

04 Actualités municipales

08 Cadre de vie

12 Dossier

14 Vie économique

15 Vie culturelle, sportive & associative

18 Enfance & jeunesse

20 Retour en images

21 Expressions politiques

24 Agenda

Infos pratiques

Mairie

Rue Théodore Gaudiche - 02 99 00 11 85
contact@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires :
Lundi : 14h - 17h30 ;
Mardi et mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30 ;
Jeudi : 9h - 12h ;
Vendredi : 9h - 16h30 ;
Samedi : 9h - 12h.

Service urbanisme

Horaires :
Lundi : 14h - 17h ;
Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h ;
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h ;
Jeudi : 9h - 12h ;
Vendredi : 9h - 13h et 14h - 17h.

Service enfance

Rue Jean Bouin - 02 99 00 23 16
arlequin@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires :
Tous les jours d'école :
7h20 - 8h45 et 16h30 - 18h45.

Horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs :
Les mercredis et vacances scolaires :
7h20 - 18h45.

Ar Miltamm
Médiathèque

Ar Miltamm, 2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 49
mediatheque@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 15 - 18h ;
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h ;
Jeudi : 15h - 18h ; Vendredi : 15h - 20h ;
Samedi : 10h - 12h et 14h - 16h30.

Service jeunesse

Ar Miltamm, 2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 33 - 07 48 15 99 10
jeunesse@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires :

En période scolaire :
Mercredi : 14h - 18h30 ; Jeudi : 16h30 - 18h30 ;
Vendredi *(d'octobre à avril)* : 16h30 - 18h30 ;
Vendredi *(d'avril à octobre)* : 16h30 - 20h ;
Samedi : 14h - 18h30.

En période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 14h - 18h30.

CCAS

Ar Miltamm, 2 rue Saint-Martin
02 99 04 24 48 - 06 11 39 99 48
population@ville-servonsurvilaine.fr

Horaires :
Mardi : 15h - 18h ;
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h ;
Vendredi : 15h - 17h.
Autres créneaux possibles sur rendez-vous.

ÉDITO

Chères Servonnaises, chers Servonnais,

S'agissant du dernier numéro à paraître dans cette mandature, au travers de cet édito, c'est pour moi l'occasion de remercier bien sincèrement tous les contributeurs (services, élus mais également vous, Servonnaises et Servonnais, chacun et chacune dans vos diversités) qui ont fait de ce magazine un lien essentiel entre la collectivité et ses habitants. En y associant les supports numériques, la collectivité est ainsi venue à votre rencontre régulièrement pour vous informer, voire vous interpeler au profit d'un vivre-ensemble de qualité.

Par ailleurs, fin 2025, Servon-sur-Vilaine s'est vue attribuer le label « 1 fleur » de « Villes et Villages Fleuris ». Vous trouverez dans ce numéro un large et complet développement de ce projet. Je vous en souhaite bonne lecture. Je tiens à féliciter et remercier publiquement élus et services pour leur engagement sur ce projet. Je souhaite vous associer très largement à cette reconnaissance pour vos contributions, appréciations ou tout simplement votre acceptation d'un projet qui interroge notre approche de l'espace public. Merci à vous toutes et tous.

Renouvellement de mandature signifie également élections en mars 2026. En ces temps où notre démocratie est interrogée, il se dit régulièrement que l'échelon de proximité qu'est la commune, reste sécurisant. Temps fort de la démocratie locale, les élections municipales vous appartiennent et doivent permettre votre expression sur la qualité souhaitée de votre cadre de vie et ses services associés. Je vous encourage donc vivement à vous saisir de ce rendez-vous.

Pour terminer, je tiens avec l'ensemble du conseil municipal à vous remercier tous très chaleureusement, vous les habitants de Servon-sur-Vilaine, les associations, les acteurs économiques et les services, qui contribuez à faire vivre notre territoire, à développer le lien social et intergénérationnel.

C'est avec une pensée et un soutien particuliers pour celles et ceux d'entre vous en fragilité, que je vous souhaite, au nom des élus municipaux, une très belle année 2026.

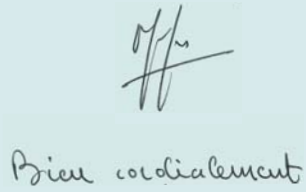

Melaine Morin
Maire

Vie citoyenne

Les dernières délibérations **du conseil municipal**

Séance du 26 novembre 2025

Les élus ont adopté à l'unanimité la convention de gestion de l'espace naturel de Pas Davy avec le Pays de Châteaugiron Communauté.

Séance du 17 décembre 2025

La phase 3 de la restructuration du complexe sportif a été validée à la majorité (19 pour ; 5 abstentions).

Retrouvez les délibérations sur : https://ville-servonsurvilaine.fr/ma-ville/conseil-municipal/comptes-rendus-des-seances/

Dates des prochains conseils municipaux : 21 janvier, 11 février

Permanences **des élus**

Tous les samedis matin, n'hésitez pas à venir rencontrer vos élu.e.s en prenant rendez-vous auparavant au 02 99 00 11 85.

SAMEDI 10 JANVIER
ROZANNE JAMAIN
Adjointe citoyenneté, démocratie et sécurité

SAMEDI 17 JANVIER
LOÏC BLOUIN
Adjoint finances

SAMEDI 24 JANVIER
SOPHIE RANDUINEAU-PIROT
Adjointe communication

SAMEDI 31 JANVIER
EVELYNE PANNETIER
Adjointe coordinatrice du secteur vivre ensemble et solidarités

SAMEDI 7 FÉVRIER
ERIC MONLIBERT
Adjoint sports

SAMEDI 14 FÉVRIER
DOMINIQUE MARCHAND
Adjoint coordinateur du secteur développement, cadre de vie et agriculture

SAMEDI 21 FÉVRIER
CATHY MIOT
Adjointe espace public et environnement

SAMEDI 28 FÉVRIER
MICHEL GARDIN
Adjoint coordinateur du secteur éducation et sports

Rencontre avec Melaine MORIN, maire, uniquement sur rendez-vous au 02 99 04 24 47.

Etat civil

Naissances

14 octobre 2025 - **Marius CLERGERIE**
10 novembre 2025 - **Jules BARBIER**

Décès

1er novembre 2025 - **Sandra POMARD (51 ans)**
2 novembre 2025 - **Colette MÉTAYER née TRICARD (92 ans)**
15 novembre 2025 - **Célestine GARAULT née MOREL (98 ans)**
4 décembre 2025 - **Michel DÉSILLE (81 ans)**

Vie citoyenne

Elections municipales 2026

Inscription, procuration

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour déposer votre bulletin de vote à Servon-sur-Vilaine, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

• Vérifiez votre inscription sur les listes électorales : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

• Inscrivez-vous :

- Avant le 4 février, en ligne sur le site du service public (attention les demandes incomplètes ne pourront pas être validées)
- Avant le 6 février, en mairie sur présentation d'une pièce d'identité récente, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire de demande d'inscription complété.

Focus sur la mairie

La mairie est composée de 7 services (direction générale, secrétariat général, finances, ressources, aménagement-urbanisme, direction des services techniques, communication) et de 10 agents.

Un agent assure l'accueil téléphonique et physique du public. Il oriente les usagers et transmet l'information de 1er niveau. Il instruit et rédige les actes d'état civil (naissances, mariages, décès...) et les recensements citoyens. Il réalise aussi la mise à jour des listes électorales. Deux autres agents interviennent sur les sujets d'urbanisme et les sollicitations techniques.

La direction des services techniques élabore avec les élus les politiques publiques en lien avec le cadre de vie et conduit les opérations (nouvel équipement, réfection de voirie...). Elle gère le patrimoine bâti municipal, les espaces publics et la voirie.

Le service urbanisme et aménagement accompagne les usagers dans leur avant-projet de construction. Il gère les autorisations du droit des sols : les permis de construire, les informations pour les notaires qui préparent une vente. Il suit les évolutions réglementaires. Il contribue à l'élaboration des projets d'aménagement du territoire.

Le secrétariat général réalise les missions d'assistante de direction auprès des élus et de la directrice générale des services. Il assure la préparation et l'organisation des instances telles que le conseil municipal, la commission citoyenneté et les projets associés.

Les ressources humaines réalisent la gestion administrative du personnel.

Le service finances participe à la définition des orientations financières et stratégiques, à leur mise en œuvre.

La direction générale assure la gestion et le bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration et des services. Elle vérifie l'exécution des projets. Elle assure le lien avec les élus municipaux. Elle prépare les conseils municipaux en lien avec le secrétariat général.

Le service communication réalise enfin la communication externe (magazine municipal, site internet, newsletter, relations presse, des événements dont inaugurations...) et interne de la commune.

Vous êtes absent le jour des élections ?

Vous pouvez donner procuration à toute personne de votre choix à condition qu'elle soit inscrite sur une liste électorale (pas nécessairement la même que la vôtre). Le jour du vote, la personne désignée devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Pour donner procuration :

• Si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité, la procédure est intégralement dématérialisée. Il convient d'utiliser le téléservice Maprocuration pour remplir le formulaire en ligne.

• À défaut, vous devrez compléter un formulaire en ligne sur le site Maprocuration, ou bien un formulaire papier disponible en gendarmerie, puis dans les 2 cas, vous devrez vous rendre en gendarmerie pour justifier de votre identité et ainsi valider votre procuration.

Plus d'infos sur : https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604

Broyage des sapins

Samedi 10 janvier 2026, de 9h à 12h, la commune propose aux habitants de déposer leur sapin de Noël au centre technique municipal, rue Laënnec. Il sera transformé en copeaux afin de servir de paillage dans les parterres de la commune.

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX HABITANTS

Les vœux aux habitants auront lieu vendredi 16 janvier de 19h à 21h à Ar Miltamm. Tous les habitants y sont conviés.

Histoire

Restitution de la plaque mémorielle de **Victor Jamois le 11 novembre**

Lors de la commémoration du 11 novembre 1918, une plaque mémorielle en émail a été restituée par l'association Le Souvenir français devant le monument aux morts en présence de sa famille.

Il existe un trafic d'objets mémoriels (plaques, médailles, palmes, drapeaux d'associations d'anciens combattants). Le Souvenir français se fait un devoir de les restituer. « *Ce sont des fragments de mémoire, bien souvent derniers témoins de la douleur d'une famille endeuillée par le décès d'un arrière-arrière-grand-père, oncle, fils… morts pour la France* » explique le lieutenant-colonel Lionel Brodier, délégué général du Souvenir français d'Ille-et-Vilaine.

La plaque mémorielle de Victor Jamois, servonnais né en 1889, a été retrouvée lors d'une vente aux enchères dans le Finistère.

VICTOR JAMOIS

Victor Jamois naît le 15 janvier 1889 dans une famille de cultivateurs à la ferme du Vaurenou au Sud de Servon. Il est le deuxième enfant d'une fratrie de 7 enfants. À 20 ans, il est appelé pour effectuer son service militaire. Il sait lire, écrire, compter comme la majorité des jeunes de sa génération. Le 5 octobre 1910, il incorpore le 106e régiment d'infanterie comme soldat de 2e classe. Au bout de 2 ans, il obtient son certificat de bonne conduite. Il est affecté au régiment d'infanterie de Rennes, puis au premier régiment d'infanterie coloniale. Mobilisé le 2 août 1914, Victor Jamois rejoint son régiment à Cherbourg. Le 7 août, le premier régiment d'infanterie coloniale part en direction du front, dans le Nord-Est de la France.

Après un premier cantonnement à Fains, près de Bar-le-Duc, les Marsouins (nom donné aux soldats des régiments coloniaux) rejoignent le front à pied. Du 12 au 16 août, le soleil est cuisant et la longue marche si éprouvante que cinq hommes succombent d'une insolation. Le 22 août, alors que les marsouins n'ont rien mangé depuis 24 heures, le régiment connaît son baptême du feu, lors d'une avancée dans la forêt. L'ennemi, caché dans les fourrés, décime les bataillons français. Les Allemands sont 8 fois plus nombreux lors de cette attaque dite de Rossignol, la bataille la plus sanglante de la Grande Guerre. Le régiment compte 300 survivants dont Victor Jamois.

À peine le régiment est-il renforcé, que de nouveaux combats se profilent : la bataille de la Marne, les 5 et 6 septembre, dont la France sort cette fois victorieuse, entre autres grâce au soutien des fameux taxis (taxis parisiens réquisitionnés par l'armée française). Les 4 derniers mois de 1914, le premier régiment d'infanterie coloniale est de tous les combats. À partir d'octobre, il est positionné en Argonne (qui chevauche la Marne, les Ardennes et la Meuse). En novembre, le régiment s'installe dans les tranchées, dans le secteur de La Harazée. Il est extrêmement pénible, avec des tranchées où les hommes pataugent dans une boue permanente qui les glace jusqu'aux os.

Après une courte trêve de Noël, les Allemands relancent les combats.

Le 28 janvier 1915, ils attaquent dans le secteur de La Harazée. Le 1er régiment d'infanterie coloniale, qui se trouve au repos à Vienne-la-Ville, part contre-attaquer. L'historique régimentaire décrit une lutte extrêmement violente, avec des combats au corps à corps.

Remise de la plaque de Victor Jamois par Le Souvenir français

Discours de la famille de Victor Jamois

Le 29 janvier 1915, Victor Jamois est tué au cours de cette bataille par des éclats d'obus. Il venait de fêter ses 26 ans.

En juin 1921, Victor Jamois reçoit à titre posthume la Croix de guerre avec étoile de bronze et la citation suivante : « ***soldat énergique et brave. Tombé glorieusement pour la France le 29 janvier 1915.*** »

La plaque mémorielle de Victor Jamois sera exposée dans la salle du conseil municipal. Vous pourrez la découvrir sur les horaires d'ouverture de la mairie.

Prochaines rencontres du **Café rencontre tricot crochet**

Le CCAS propose une fois par mois un café rencontre tricot crochet. C'est un moment entre tricoteuses et crocheteuses autour d'une boisson afin d'aider l'association « Un petit bagage d'amour » en confectionnant des vêtements, des couvertures... pour les bébés des futures mamans en situation de précarité ou des bonnets pour les personnes sans domicile fixe.

Venez avec vos aiguilles de 15h à 17h : au café rencontre d'Ar Miltamm :

- 8 janvier
- 5 février
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin

Repas des seniors

Tous les aînés servonnais de plus de 71 ans sont conviés au repas annuel organisé par le CCAS samedi 11 avril à 12h30 au restaurant scolaire. Si vous n'êtes pas destinataire du courrier d'invitation adressé mi-mars, n'hésitez pas à prendre contact auprès du CCAS : 02 99 04 24 48.

Et si vous deveniez **assistante familiale ?**

Ce métier consiste à accueillir jour et nuit des moins de 21 ans dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'assumer leur éducation.

Pour postuler au département :
beatrice.lesquercelles@ille-et-vilaine.fr
02 22 93 67 49 ou
solenne.saint-ville@ille-et-vilaine.fr
02 99 02 31 67

Prochaines permanences du **clic alli'ages**

18 mars et 19 juin après-midi

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CLIC, par téléphone au 02 99 77 35 13 ou par e-mail à accueil@clic-alliages.fr

Point sur un projet

Restructuration du complexe sportif

La politique sportive municipale vise à développer l'accès au sport à tous les âges. Elle s'appuie entre autres sur une restructuration du complexe sportif qui a démarré par la construction du terrain synthétique et de la halle de tennis.

La prochaine étape consiste en la rénovation de la salle Olympie et la construction d'un boulodrome.

La rénovation de la salle Olympie vise à améliorer les conditions des pratiques sportives associatives et scolaires. Elle pourra aussi apporter plus de confort aux associations qui y organiseront des manifestations ponctuelles.

Elle prévoit :

- la reprise de la couverture avec isolation thermique,
- l'installation de panneaux solaires,
- la rénovation des façades,
- l'installation de chauffage / ventilation,
- la mise aux normes des installations électriques / remplacement des éclairages,
- le changement du revêtement de sol sportif,
- finitions intérieures.

Cette 3e étape inclut d'autre part la **construction d'un boulodrome** couvert et dimensionné pour abriter 12 pistes.

Les associations de pétanque (loisirs et licenciés) et de palets pourront bénéficier ainsi ainsi de conditions plus favorables. Cela permettrait aux adhérents de pratiquer même en cas d'intempéries. Cet équipement sera aussi destiné à une pratique libre pour les habitants.

Travaux envisagés :

- refonte des réseaux,
- pistes extérieures sur l'esplanade des festivités,
- boulodrome entièrement ou partiellement fermé sur 2 ou 3 côtés.

En 2026, des études seront réalisées pour approfondir les aspects techniques. Les travaux sont envisagés en 2027.

Estimation du coût : 1 807 000 € HT

Des demandes de subvention seront adressées auprès du Pays de Châteaugiron Communauté. Et il sera sollicité des dotations auprès de l'Etat.

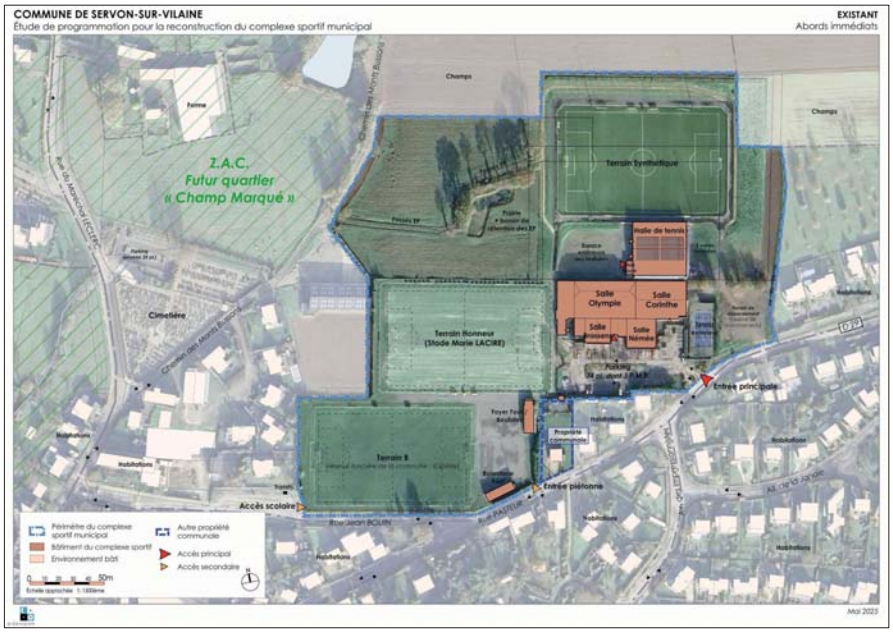

Point sur les travaux

Rue Clemenceau

Suite à des stationnements gênants rue Clemenceau, des travaux ont été réalisés mi-novembre.
Des potelets ont été installés de part et d'autre du cabinet de kinésithérapeute et psychologue. Les zébras ont été refaits avant et après les deux places de stationnement.

La Janaie

En raison de dysfonctionnements du réseau d'eau pluviale, l'eau rentre dans les sous-sols d'une dizaine de maisons allée de la Janaie lors de fortes pluies. La conception initiale ne permet pas d'évacuer l'eau. Les travaux permettront de modifier et de redimensionner les réseaux.

École : **chantier et sécurisation des abords**

Les travaux de sécurisation des abords de l'école ont été réalisés fin 2025. Cédez-le-passage, nouveaux arrêts minutes, parvis pour les piétons, interdiction de circulation rue Botrel (sauf riverains) ont été installés.
Pour sécuriser les traversées des enfants se rendant à l'école primaire publique, la commune attire votre attention sur un changement de circulation : la rue Jean Bouin est désormais prioritaire à l'intersection avec la rue du Maréchal Leclerc qui comporte deux cédez-le-passage de part et d'autre du plateau de ralentissement.

Par ailleurs, la rue Théodore Botrel est désormais interdite à la circulation pour créer un parvis piétons-cyclistes entre le restaurant scolaire et l'école élémentaire (sauf livraisons, véhicules de secours et cars scolaires). Nous vous invitons à bien respecter les sens interdits de la rue Théodore Botrel.
Il en va de notre sécurité collective et notamment de celle des piétons et des cyclistes.

TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les travaux de gros œuvres, d'étanchéité et de bardage de l'école sont finis. La toiture sera réalisée en janvier. Le chantier se déroule dans les délais.

Bon à savoir : **les chats**

Responsabilité des propriétaires

Malgré l'indépendance et la capacité à vivre en semi-liberté, des règles s'appliquent aux chats domestiques.

Les animaux de compagnie doivent être enregistrés (par un tatouage ou une puce électronique), dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce moyen établit un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Cette identification permet de voyager, de rechercher l'animal, de le donner ou de le vendre.

Est considéré comme divagant ou errant, tout chat :
• non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations **ou**
• trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci **ou**
• dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Faciliter la cohabitation et préserver la biodiversité
Le chat a une grande capacité de reproduction et un instinct de prédateur. Afin de faciliter la cohabitation, des solutions sont proposées :
• ***garder son chat en période sensible*** : sortie des jeunes oiseaux, mauvais temps
• ***aménager son jardin :*** installer des mangeoires et des nichoirs en hauteur
• ***limiter la prédation :*** utiliser des colliers avec des clochettes, éviter de nourrir les chats errants
• ***Effaroucher sans nuire :*** installer des dispositifs comme le Catwatch® (ultrasons), des grilles Stop Chat, des plantes répulsives (Coleus canina), ou des obstacles physiques (tubes PVC, grillages).
• ***Stimuler son chat :*** proposer des jeux, des meubles à griffer, ou des casse-têtes alimentaires pour canaliser son instinct de chasseur.
• ***Maîtriser la population :*** Les chats représentent un risque pour la biodiversité. Leurs proies sont les micromammifères (66 %), les oiseaux (22 %) et des reptiles (10%). Ils sont l'une des causes (au-delà de la destruction des habitats naturels, des pollutions diverses) de la raréfaction des oiseaux. Afin de réduire la prédation de la faune, les collectivités et les associations de protection des oiseaux encouragent à la stérilisation des chats.

Intercommunalité

Pass commerce et artisanat

En 2020, le Pays de Châteaugiron Communauté a instauré le Pass commerce et artisanat sur le territoire. Ce dispositif à destination des entreprises commerciales et artisanales indépendantes est co-financé par la Région Bretagne et le Pays de Châteaugiron Communauté. Son objectif est de dynamiser l'activité économique en accompagnant financièrement la modernisation des entreprises (soutien à l'installation, création, reprise, modernisation, investissement, numérisation…). Cette aide est versée sous forme de subvention d'un montant maximal de 7 500 € HT (30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT).

ILS EN ONT BÉNÉFICIÉ

Restaurant Le Servonais : 2 306 € obtenus

Christophe Martinez a ouvert son restaurant-bar en avril 2011. Il est situé en plein centre-bourg et est ouvert le midi uniquement. Trois salariés y travaillent. Sa clientèle est constituée d'actifs, de beaucoup d'ouvriers et d'employés de bureau. Dans le cadre de sa lutte contre le gaspillage alimentaire, l'enseigne s'associe à des associations locales pour organiser le don régulier de ses invendus, contribuant ainsi à la solidarité territoriale et à la réduction des déchets. Ces initiatives participent aux objectifs du projet alimentaire territorial : lutter contre le gaspillage, renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, et construire une alimentation durable pour tous. En soutenant et valorisant ces acteurs, le territoire s'engage dans une démarche responsable et solidaire. « J'ai connu le Pass Commerce et artisanat par le biais de mon expert-comptable. Il m'en a parlé lorsqu'on a commencé à envisager d'effectuer des travaux. Le financement m'a permis d'en payer une partie. J'ai ainsi changé la porte d'entrée du restaurant et celle par laquelle arrive la marchandise, qui étaient vétustes. »

Informations et conditions d'éligibilité : www.communaute.paysdechateaugiron.bzh/ pass-commerce-artisanat/

Tri à la source des déchets alimentaires : **quelles solutions ?**

Depuis le 1er janvier 2024, le SMICTOM Sud-Est 35, en charge de la collecte des déchets dans votre secteur, doit mettre en place des solutions de tri à la source. Chaque foyer aura la possibilité de sortir ses déchets alimentaires des ordures ménagères, au même titre que les emballages ou les contenants en verre.

Le SMICTOM a élaboré, en concertation avec la commune de Servon-sur Vilaine, un plan de déploiement du tri des déchets alimentaires pour que chaque foyer puisse bénéficier d'une solution de tri, adaptée à son type d'habitat. La solution privilégiée est le compostage.

1. Quand on a un jardin : Le compostage individuel est la solution la plus simple et accessible.
Plusieurs options s'offrent à vous :
• vous pouvez composter en tas dans un coin de votre jardin, une solution de simplicité et économique qui nécessite un peu d'entretien.
• Vous pouvez construire votre composteur avec des matériaux de récupération (planche, grillage...).
• Vous pouvez nourrir vos animaux avec vos déchets alimentaires
Le SMICTOM vous propose un composteur individuel en bac à tarif réduit (prise en charge à 50 % du prix à l'achat), accompagné d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année dans différentes communes du territoire.
Prochaine distribution de composteurs individuels le 11 avril à Noyal-sur-Vilaine. Réservation jusqu'au 16 mars. Rendez-vous sur smictom-sudest35.fr/ rubrique mes démarches en 1 clic.

Les avantages : Il prend peu de place dans le jardin. Il permet de composter de grandes quantités de déchets. En plus d'accélérer la décomposition des aliments, le composteur s'adapte aux jardins grâce aux différents volumes de bac.

2. Quand on a peu ou pas de jardin : Développer le compostage partagé au pied de son immeuble ou dans son quartier est l'alternative accessible à tous. Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel en bac. Un site de compostage partagé sera composé de 3 bacs : un bac pour les apports quotidiens de déchets, un second pour stocker la matière sèche et un troisième pour laisser le compost mûrir.

Les avantages : Il permet de composter sans jardin, de créer des relations entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins, potagers partagés, espaces verts ou même pour vos plantes d'intérieur.

Comment faire ? Le SMICTOM accompagne les habitants à l'installation et au suivi d'un site de compostage partagé entre voisins. Il suffit d'en faire la demande. Pour la mise en place, 2 ou 3 habitants référents volontaires sont nécessaires. Leurs missions : superviser le fonctionnement, signaler les besoins et informer les foyers souhaitant participer.

Consignes de dépôt : pas de viande, pas de poisson, ni de crustacés.

Un porte à porte auprès des immeubles de Servon-sur-Vilaine sera organisé pour communiquer sur le compostage partagé en février 2026.

Textiles sanitaires : **direction les ordures ménagères**

Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les déchets textiles sanitaires.

Les textiles sanitaires sont les **produits d'hygiène textile à usage unique (TSU)** : couches, cotons, protections périodiques, mouchoirs, masques de protection, cotons-tiges...

Les textiles sanitaires **sont à mettre dans les ordures ménagères**. Triés dans le bon sac, ils iront en valorisation énergétique à Vitré.

Des alternatives existent pour réduire ce volume de déchets :

- **La couche lavable et la lingette réutilisable**,
- **La cup menstruelle, les culottes de règles et les serviettes lavables**,
- **Les cotons et les lingettes réutilisables, les mouchoirs et les masques en tissu**.

Astuce en + : Privilégiez le fait maison en réutilisant des serviettes de bain usées, en coupant cette dernière en rectangles à la taille qui vous conviendra. Vous obtenez des lingettes réutilisables.

Conseils d'entretien : Pour toutes les solutions lavables (lingettes, cotons réutilisables, couches...), pensez à les désinfecter de façon régulière en les lavant à 60 °C et à les sécher à l'air libre.

1ère fleur au label Villes et Villages Fleuris

La commune a reçu le 8 décembre le prix de la 1ère fleur au label Villes et Villages Fleuris remis par Tourisme Bretagne. Ce prix vient saluer la démarche portée par la collectivité en matière de transition écologique, d'aménagement des espaces publics, de concertation avec les habitants mobilisant l'ensemble des élus et des services. 5 panneaux signalétiques seront installés dans les entrées de Servon. Hélène Gaignon, chargée de développement Patrimoines et Label «Villes et Villages Fleuris», à Ille & Vilaine Tourisme, agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine, en charge de l'animation départementale du label, le présente.

EN QUOI CONSISTE LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS ?

Hélène Gaignon, chargée de développement Patrimoines et Label «Villes et Villages Fleuris», à Ille & Vilaine Tourisme : *Le label récompense l'engagement des communes en faveur de :*

- *l'amélioration du cadre de vie ;*
- *l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine par le végétal,*
- *la mise en valeur des espaces naturels,*
- *la préservation des ressources notamment l'eau,*
- *l'implication des citoyens dans la vie de la commune.*

Ces critères sont au cœur du projet.

Le label vise à accompagner les villes qui souhaitent concilier la qualité de vie et l'urgence climatique.

En Ille-et-Vilaine, en 2025, 64 communes sont labellisées tous niveaux confondus.

Le label est issu du Conseil National des Villes et Villages Fleuris depuis 65 ans. L'idée au départ était d'encourager les communes pour embellir la France.

Aujourd'hui, le label s'oriente sur le cadre de vie et la place donnée à l'environnement, au végétal dans la ville.

EN QUOI CONSISTE LA 1ÈRE FLEUR ?

Hélène Gaignon : La 1ère fleur est la 1ère étape.

C'est une grille de 68 critères pour tous les niveaux qu'importe la taille de la ville sur la base de 7 thématiques : visite du jury, mise en œuvre du projet municipal, animation et promotion de la démarche, patrimoine végétal, gestion environnementale, qualité de l'espace public, analyse par espace.

Pour la 1ère fleur, le niveau demandé est « initié », une 1ère étape pour encourager la ville à poursuivre. Le niveau suivant est « réalisé » pour arriver à « conforté » pour la 4e fleur. La grille d'évaluation constitue une feuille de route de stratégique au-delà du simple fleurissement : promotion, animation ; gestion environnementale des arbres, arbustes, biodiversité ; économie des ressources (par exemple, l'eau)... Le label est assez large : le fleurissement y représente 10 items sur 68. Une des finalités porte sur le changement climatique.

La commune de Servon-sur-Vilaine a reçu le prix de la 1ère fleur par Tourisme Bretagne et le prix initiative inspirante « Le rôle du paysage dans le projet de territoire ».

QU'EST-CE QUI A RETENU L'ATTENTION DE VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS LA CANDIDATURE DE SERVON-SUR-VILAINE ?

Hélène Gaignon : Sa persévérance dès son inscription lors de la 1ère visite-conseil. Différents niveaux départemental, régional, national gèrent le label. Le département réalise de visites conseils afin d'aider les communes à entrer dans la démarche de labellisation. La commune a appliqué les préconisations. La 1ère fleur est la récompense des efforts des services (planter plus de vivaces, réduire les jardinières, planter en pleine terre...). La ville de Servon-sur-Vilaine a poursuivi son application comme :

- *le maillage piéton, un atout ;*
- *le plan local de déplacement ;*
- *la vision d'ensemble avec des objectifs pour un schéma de territoire. L'aménagement public touche à la globalité de la commune. C'était clair dans la candidature ;*
- *la valorisation de l'eau : le reméandrage de la Prée des Gués est exemplaire ;*
- *la sensibilisation des habitants ;*
- *la végétalisation à poursuivre du cimetière où les massifs ont été refaits.*

EN QUOI CETTE 1ÈRE FLEUR ENGAGE SERVON-SUR-VILAINE POUR L'AVENIR ?

Hélène Gaignon : La 1ère fleur engage à poursuivre ses efforts dans l'amélioration du cadre de vie. C'est la récompense des efforts et des choix de la collectivité. La grille d'évaluation représente une feuille de route stratégique dont le prochain objectif sera le niveau « réalisé », par exemple, dans le renouvellement des arbres, des arbustes, les actions en faveur des ressources naturelles.

Voir la vidéo d'explication «Paysage dans le projet de territoire»

Prendre soin de ceux qui prennent soin de nous

Depuis sa création le 27 juin 2024, la maison de santé pluridisciplinaire de Servon-sur-Vilaine offre aux habitants un parcours de soins coordonné et de qualité. Elle favorise la coopération entre la vingtaine de professionnels de santé qui y exercent et constitue un véritable levier d'attractivité pour l'installation de nouveaux médecins.

Dans cette dynamique, la collectivité anticipe également l'évolution des besoins de la population en projetant la création d'un pôle médical, destiné aux médecins généralistes et spécialistes, sur le site de la gare Nord.

Cet engagement fort des professionnels de santé et de la collectivité repose sur une mobilisation quotidienne, souvent exigeante. Aussi, il est essentiel que chacun y contribue. **La collectivité appelle l'ensemble des citoyens à faire preuve de compréhension, de respect et de bienveillance à l'égard des professionnels de santé**, dont l'investissement est indispensable au bon fonctionnement du système de soins et à la qualité de l'accompagnement des patients.

Pierre Firmin a repris Le Lanternier

Après 13 ans de restauration dans le quart Sud-Est de la France (Corse, Haute-Savoie, Provence Alpes Côtes d'Azur), Pierre Firmin a décidé de revenir en Bretagne et de reprendre le restaurant familial, Le Lanternier, en décembre 2024. Il met en avant des produits de saison, faits maison pour 25-30 couverts le midi et le vendredi soir. Et le week-end sur réservation uniquement pour des groupes. L'hiver, Pierre Firmin propose des viandes grillées dans la cheminée. L'été, des barbecues. Le vendredi soir, des hamburgers uniques sont préparés à emporter. La carte se veut abordable.

Restaurantlelanternier@orange.fr
02 99 00 12 02

Changement de gérance à **La Civette**

Mme Lehérissé a repris la gérance de La Civette le 9 décembre pour sa position centrale sur un axe très fréquenté Châteaubourg-Rennes, Châteaugiron-La Bouexière.
Elle reprend la distribution d'Ouest-France ainsi que l'agence postale (dès l'obtention de son SIRET). Mme Lehérissé ouvre le dimanche matin.

Horaires :
lundi – samedi : 7h-13h ; 15h – 19h30
fermé le jeudi après-midi
dimanche : 9h-13h

VIE CULTURELLE, SPORTIVE & ASSOCIATIVE

Culture

Lancement du prix **des héros de la lecture**

Le réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron Communauté, en partenariat avec la librairie La Courte Échelle de Rennes, organise le prix littéraire Les Héros de la Lecture à destination des enfants de 7 à 11 ans et de leurs parents.

L'objectif du prix est de promouvoir la lecture plaisir auprès des enfants en proposant 10 livres différents sélectionnés par les bibliothécaires.
Les livres sont répartis en deux catégories : Aventuriers (7-9 ans) et Explorateurs (9-11 ans). Les notions d'âges ne sont données qu'à titre indicatif : les enfants pourront choisir leur catégorie selon leurs goûts ou leur niveau de lecture.

Chaque enfant participant pourra voter pour son livre préféré. Il pourra également faire voter un adulte de son choix. Le Prix des Parents favorise les échanges et les débats autour de la lecture au sein des familles, et encourage les enfants à lire et à se construire un avis. Il y aura deux prix remis dans chaque catégorie : celui des enfants et celui des parents.

Rendez-vous **mardi 6 janvier** à la médiathèque pour vous inscrire et découvrir les livres de cette nouvelle édition du prix des Héros de la Lecture 2026 !

Février à la médiathèque : **le mois du chien**

Tout au long du mois, venez découvrir la littérature et la culture autour du meilleur ami de l'homme. Des animations variées pour petits et grands vous attendent :

- ***Lectures avec Ixo, le chien médiateur :*** un moment apaisant pour aider les enfants à se concentrer et prendre plaisir à lire.
- ***Atelier PECCRAM :*** apprenez à mieux comprendre et respecter les chiens.
- ***Exposition « Les chiens héros de la littérature »***, redécouvrez ces compagnons fidèles qui ont marqué les plus belles pages des livres.
- ***Conférence sur les super-pouvoirs des chiens :*** découvrez leurs incroyables capacités.
- ***Atelier créatif :*** fabrication autour du thème canin.
- ***Après-midi jeux de société :*** des jeux sur les chiens pour s'amuser en famille ou entre amis.
- ***Sélections de lectures et films :*** plongez dans des histoires et documentaires passionnants.
- ***Une balade contée avec votre chien :*** une promenade pleine de récits et de complicité.

Le programme complet sera disponible à la médiathèque dès janvier.

Ne manquez pas ce rendez-vous unique pour célébrer nos compagnons à quatre pattes !

Associations

Les rendez-vous **d'Histoire(s) de...**

L'association vous propose :
- une recyclerie les mercredis et samedis (10h-12h / 14h-18h)
- des repair café les samedis 31 janvier et 28 mars (14h-18h)
- un potager/jardin partagé
- des concerts : le premier sera vendredi 16 janvier avec The White Coats (autres rendez-vous musicaux et histoires partagées, à venir).

La nouveauté de l'année
un espace généalogie : la 1ère séance se déroulera mardi 17 février à 20h30.
www.histoires-de.org / FB : histoires2 / 06 13 83 07 48 / contact@histoires-de.org.

APE : braderie enfance et puériculture

L'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques organise une braderie enfance et puériculture dimanche 15 février de 9h à 13h, au complexe sportif Athéna.
Tarif : 4 € /mètre (avec table et chaise).
Buvette et petite restauration sur place.

Renseignement & réservation :
apeservon@gmail.com
Facebook : Ape écoles les tilleuls arc en ciel
Instagram : @ape_servon_sur_vilaine

Le Mois **du Gallo**

La Caravane MJC met la langue gallèse à l'honneur à travers un programme riche tout au long du mois.

Dans les écoles
Des animations seront proposées par le groupe Gallo, fraîchement formé à de nouveaux outils pédagogiques, afin de faire découvrir la langue de manière ludique et vivante.

Temps fort : spectacle « Caozeries de Cafë »
Vendredi 6 mars – 20h – Ar Miltamm
Créé de A à Z par l'atelier Gallo de la MJC après plus d'un an de travail.
La soirée sera ouverte par la signature officielle de la Charte du Gallo, en présence de représentants de l'Institut du Gallo et de la Région Bretagne.

Spectacle familial
Dimanche 15 mars – Accessible dès 4 ans.

Et aussi…
Un jeu d'enquêtes en Gallo sera proposé dans le hall d'Ar Miltamm pendant toute la première quinzaine de mars. Infos détaillées à suivre dans les prochaines communications de la Caravane MJC.

Association **Cfeeparmoi**

Il reste quelques places disponibles pour un cours de couture du lundi au jeudi à Ar Miltamm si vous êtes intéressé.
Paiement au prorata du nombre de cours.
Une journée couture aura lieu le 15 mars 2026.

Inscriptions sur Hello Asso :
https://cfeeparmoi.home.blog/
Renseignements : 06 78 75 08 75
cfeeparmoi.chap@orange.fr

Associations

CARAVANE MJC

JANVIER

« Attention ! Sac poubelle égaré ! »
Théâtre amateur
La compagnie de théâtre amateur Le Petit TNB (Noyal-sur-Vilaine / Brécé) revient sur la scène d'Ar Miltamm avec une comédie rythmée et déjantée de Vivien Lheraux.
Victoire et Alex voient leur quotidien bouleversé lorsqu'un mystérieux sac-poubelle rempli de billets arrive chez eux. Entre invités imprévus, mensonges et catastrophes en cascade, plus rien ne se déroule comme prévu. Une comédie jubilatoire, absurde et pleine de rebondissements !

Représentations :
- Samedi 17 janvier – 20h30
- Dimanche 18 janvier – 15h

Lieu : Salle de diffusion, Ar Miltamm

Tarifs :
- Adultes : 8 €
- Enfants (-12 ans) : 5 €

Réservations :
07 54 36 35 42 – ptnb.resa@gmail.com
Billetterie disponible sur HelloAsso (Le Petit TNB).

FÉVRIER

Projet écoles
Danse & art du cirque
Du 2 au 13 février, la Caravane MJC mène un projet artistique auprès des élèves des écoles maternelles Arc-en-Ciel et Sainte-Marie.
Au total, 120 enfants de petite et moyenne section participeront à 3 ou 4 séances de 40 minutes, animées par Cédric Blondeau, intervenant en danse et arts du cirque.
Les enfants pourront explorer ensemble la danse contemporaine, manipuler des objets…

SAM'DI FANTAISIE

Atelier parent/enfant
« Du rêve à la scène »
- Samedi 7 février – 10h30

Un atelier autour du papier, de l'origami et de ses détournements, animé par les artistes du spectacle programmé la semaine suivante.
À partir de 5 ans

Spectacle petite enfance
« Papier » – Cie Théâtre avec un nuage de lait
- Samedi 14 février – 11h

Une page blanche rêve d'histoires…
Une robe de princesse sans princesse, une grenouille qui devient crapaud quand on l'embrasse, un dragon qui perd la boule…
Un univers délicat, visuel et poétique où lumières, couleurs et humour accompagnent les tout-petits dans une aventure de papier.

MARS

Voix de Femmes
Samedi 7 mars 2026 (Ar Miltamm)
L'événement Voix de Femmes mettra en lumière la sensibilisation et la promotion de l'égalité femmes-hommes, en collaboration avec un groupe d'une dizaine de bénévoles mobilisés depuis la rentrée.

Au programme :
Matinée
- Projection d'un film d'animation jeune public
- Rencontre à la médiathèque avec Rose Mallai, autrice normande de thrillers abordant l'emprise psychologique, les violences invisibles au sein du couple et de la famille, la vulnérabilité des femmes et la difficulté à se reconnaître victime.

Après-midi / soirée
- Spectacle jeune public / tout public « Fille ou Garçon », suivi d'un goûter.
- Spectacle-concert « Bohème », trio féminin accompagné au piano, en hommage à la chanson française.

Sport

Le sport des 3 – 6 ans

La commune apporte une subvention pour l'accompagnement à l'encadrement sportif. Ce qui soutient les associations dans la qualité de leur projet sportif. 5 associations proposent une variété de sports à destination des enfants de 3 – 6 ans. Elles permettent de les initier à un sport et de développer leur motricité.

La Caravane MJC
organise des activités pour les enfants : de la danse orientale pour les 4-7 ans ; du cirque pour les 4-6 ans ; du roller pour les 6 – 9 ans ; du baby-moov pour développer la motricité chez les 1-4 ans ; du multisport pour les 3-5 ans.
Le sport fait partie de l'ADN de la MJC. Il permet d'éveiller l'enfant, de susciter un intérêt notamment au baby-moov. L'association oriente ensuite vers les autres clubs.

secretariat@caravanemjc.com
06 03 19 59 86

Rennes Métropole Handball

propose le mercredi matin aux 4 – 10 ans un entraînement. Il reste quelques places. Un pédibus existe. Un ou deux essais gratuits sont possibles. A partir de 8 ans, les jeunes s'entraînent à Acigné. Un covoiturage est alors mis en place. Puis, les plus de 13 ans vont à Châteaubourg.

philcrib@hotmail.fr
06 27 28 30 09

Le tennis club Servon
donne pour la 2e année des cours de baby-tennis pour les 3-6 ans. C'est un temps de déplacement, de motricité, avec un peu de raquette, les balles blanches et violettes (qui correspondent au niveau de cette tranche d'âge). Les cours se déroulent sous la forme de petits ateliers sur des terrains de 3 x 2 m. Le but est de développer le guidage, la trajectoire de balle. Il reste 2 places.

contact@tcservonnais.fr

Le club sportif Servon Basket Ball
a une section micro-basket 3-5 ans. Un créneau de 45 mn le mercredi matin est encadré par un entraîneur diplômé avec l'aide de parents. Les enfants pratiquent des jeux de ballons, les dribbles à 2 mains et la motricité. Ils changent souvent d'ateliers. Il n'y a pas de jeux d'équipe à cet âge-là.

servonbasket@gmail.com

Le club sportif Servon Football
dispose d'une section foot baby pour les enfants de 4 ans. Ces cours d'apprentissage ont lieu le jeudi de 17h15 à 18h sur le terrain synthétique. Un pédibus est organisé depuis les deux écoles. Un éducateur diplômé du BFM encadre les enfants. Il les initie à la motricité, leur fait faire de petits *matches*.

Prochaines inscriptions pour septembre 2026 :
csservonfoot@gmail.com

NSV Karaté propose du karaté & de la défense martiale

Le karaté est un art martial complet qui permet de renforcer le corps tout en cultivant la concentration et la maîtrise de soi. Il développe coordination, dynamisme, précision des techniques et confiance personnelle. Enfant, ado ou adulte, chacun progresse à son rythme dans une ambiance conviviale, encadrée et motivante. Le club s'illustre régulièrement en compétition, récompense de l'engagement et du sérieux de ses pratiquants.

La défense martiale propose une approche de l'autodéfense. Les techniques enseignées sont accessibles à tous. Une discipline ouverte à tous ceux qui souhaitent gagner en assurance.

Contact : 06 33 80 15 06 ou nsvkarateclub35@gmail.com

Bien-être

Deux professionnelles, Claire Janvier, médecin ostéopathe, et Nadine Bertel, kinésithérapeute et praticienne Feldenkrais, proposent respectivement des cours de Wutao et de gymnastique holistique, à Eolyre Espace, 24 lieu dit Lebretin.

- *Wutao, tous les mardis : Clairejanvier.fr ; 06 82 90 74 76 ou 02 99 00 22 17*
- *Gymnastique holistique, tous les lundis et samedis : Nadine Bertel : 06 02 51 47 61*

Capsule temporelle mise en terre le 13 décembre

Le conseil municipal des jeunes mène plusieurs projets dont celui de la capsule temporelle préparée et mise en terre le 13 décembre.

Il y a eu une phase préparatoire et 2 ateliers d'écriture proposés aux habitants au sujet de leur vie en 2025 et leur vie imaginée en 2050.

Un participant s'est adressé par exemple un message pour 2050.

Les 2 ateliers d'écriture ont rassemblé une vingtaine de personnes (conseil municipal des jeunes, espaces jeunes, enfants et adultes). Les participants étaient agréablement surpris et ont félicité les jeunes du conseil municipal.

La valise emplie de messages et de petits objets a été mise en terre le 13 décembre 2025 et sera déterrée dans 25 ans le 13 décembre 2050.

De nouveaux délégués dans les écoles et sur les différents temps d'Arlequin

Le 10 et 16 octobre 2025 a eu lieu les élections des délégués de classe dans les écoles des Tilleuls et Sainte-Marie. C'est un évènement important puisque chaque classe a voté pour élire deux élèves qui vont les représenter toute l'année.
Les élèves désignés participent à des réunions de l'école, périscolaires, communes ; à des réunions sur le temps médian pour améliorer le vivre ensemble ; à l'élaboration des menus. Ils portent la parole de leur classe pour améliorer les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires.

Pour l'école privée, les délégués sont :

- CE2 : Romane Poirier ; Marty Neveu
- CM1-CM2 : Auguste Chouan ; Eloïse Saussey
- CM1-CM2 : Sasha Rollier ; Margot Royer
- ULIS : Floris Bilhude

Pour l'école publique :

- CE1 : Louna Laboulfie ; Paul Marlier Guille
- CE1 : Adrien Sidre ; Sourisse Lea Chesneaux
- CE1-CE2 : Adelie Furghieri ; Sasha Garel
- CE2 : Eli Leroy ; Ilyan Kaczmareck
- CE2-CM1 : Juliette Pirot ; Aidan Bayon
- CM1-CM2 : Manon Deshayes ; Nohan Buffet
- CM2 : Sarah Mathe ; Mariux Luama

Tous différents, tous égaux

En lien avec le projet éducatif de territoire, la thématique de cette année 2025-2026 à Arlequin est « Tous différents, tous égaux ». L'équipe souhaite à travers ce thème montrer aux enfants que le fait d'être différent est une richesse qui permet d'apprendre, de se comprendre les uns et les autres.
Nos différences nous rendent uniques, nos similitudes nous réunissent.

Votre enfant va découvrir et s'essayer à l'animation sur cette idée pour développer l'empathie, la tolérance et le vivre ensemble. Le service enfance va aborder les différents aspects et plusieurs volets via des ateliers. A travers des parcours d'écriture, cuisine, sport, danse hip hop, peinture. Les animateurs présentent tout d'abord leurs ateliers, puis les enfants ont libre choix afin d'être acteur de leur journée.

Sortie à l'espace des sciences du Champs-libre à Rennes

École Les Tilleuls - Arc en ciel

Co-intervention EPS avec Nicolas Thallinger, coordinateur de l'action sportive de la commune

Cette année encore, chaque classe bénéficie d'un cycle de plusieurs séances co-animées avec Nicolas Thallinger, coordinateur municipal de l'action sportive. Les élèves de cycle 2 ont commencé et ont pratiqué un cycle d'éveil à la gym avec du matériel adapté et dans un environnement sécurisé. A présent, le cycle 3 découvre l'ultimate.

Accueils de classes à Ar Miltamm

Chaque classe de maternelle et d'élémentaire a la chance d'être accueillie plusieurs fois dans l'année par un membre de l'équipe de la médiathèque sur un thème toujours très riche en découvertes. Les premiers accueils ont déjà eu lieu avec une thématique autour de l'arbre qui a réjoui les jeunes lecteurs.

Ecole et cinéma

Début décembre, pour les élèves d'élémentaire, la première projection d'Ecole et Cinéma a eu lieu au Paradisio de Châteaugiron. Les trois projections programmées au cours de l'année scolaire représentent toujours des moments d'ouverture culturelle très appréciés des élèves.

Festival des Enchanteurs

Les classes de CE1 et de CE2/CM1 ont eu la chance de rencontrer deux auteurs/illustrateurs de romans jeunesse et d'albums dans le cadre du Festival des Enchanteurs (organisé par le Pays de Châteaugiron Communauté avec le réseau des médiathèques). Ce fut l'occasion pour les enfants de poser leurs questions et de mieux comprendre le processus de création d'un livre.

PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS 2026-2027

Vous pouvez dès à présent prendre contact avec la directrice, Delphine Monnier, pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2026.
L'école maternelle publique Les Tilleuls-Arc en ciel organisera des portes ouvertes vendredi 13 mars à partir de 17h.
Ce sera l'occasion pour les parents, de découvrir l'école, de rencontrer les enseignants et d'avoir un aperçu des actions pédagogiques.
Pour des questions et plus d'informations, vous pouvez contacter l'école au 02 99 00 17 30 ou par e-mail ecole.0352516v@ac-rennes.fr

École Sainte-Marie

Une belle matinée artistique en maternelle

Le lundi 10 novembre 2025, les enfants ont vécu une magnifique matinée autour des arts visuels. Quatre ateliers étaient proposés : création de hérissons malicieux, empreintes de feuilles aux couleurs d'automne, fabrication de jolis oiseaux et réalisation de beaux arbres plein de vie et de texture.
Grâce à l'aide précieuse des parents accompagnateurs, cette matinée a pu se dérouler dans une ambiance joyeuse et créative. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir et les résultats sont superbes. Un grand merci à tous pour ce moment plein de couleurs et de bonne humeur.

Recyclage de bouchons

Depuis l'année dernière, deux bacs de collecte se trouvent dans le hall de l'école : un pour les bouchons en plastique et un autre pour les bouchons en liège.
Quand les bacs sont pleins, l'école appelle l'association Bouchons 35 qui s'occupe de la collecte. Lorsqu'ils récupèrent 10 tonnes de bouchons dans les différents lieux de collecte, ils peuvent les vendre à des usines de recyclage qui les rachètent au poids. Avec l'argent récolté, l'association aide des personnes en situation de handicap. Elle peut financer des projets pour améliorer leur vie : vélo adapté pour les enfants, ascenseur...
Dans les usines, les bouchons sont lavés, broyés et fondus. Cette nouvelle matière plastique sera utilisée par des fabricants pour créer de nouveaux objets en plastique.
Rapporter les bouchons à l'école c'est un geste éco-citoyen : on fait du bien à la planète en recyclant et on fait une bonne action en aidant des personnes en situation de handicap.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2026-2027

N'hésitez pas à contacter la cheffe d'établissement : Nathalie Sebastien. 02 99 00 12 48 ou eco35.ste-marie.servon-sur-vilaine@enseignement-catholique.bzh
Portes ouvertes réservées aux nouvelles familles le 14 mars entre 9h30 et 11h30
http://ecole-stemarie-servon35.fr/

RETOUR EN IMAGES

07/11/25, *inauguration de la station d'épuration partagée entre Brécé et Servon*

25/11/25, *porte ouverte du restaurant scolaire*

11/11/25, *commémoration du 11 novembre*

13/12/25, *présentation du projet de capsule temporelle par les membres du conseil municipal des jeunes*

22/11/25, *zone de gratuité, CCAS*

06/12/25, *Atelier créatif, médiathèque*

Novembre 2025, *rencontre auteur Nicolas Michel, Festival Les Enchanteurs, médiathèque*

EXPRESSIONS POLITIQUES

Bien vivre **à Servon**

Pour le bien être et le vivre ensemble des Servonnais.e.s ...

Lancement d'une nouvelle phase de restructuration du complexe sportif

Le Conseil Municipal du 17 décembre 2025 a validé l'organisation spatiale cible de restucturation du complexe sportif et décidé d'engager la phase 3 d'amélioration des équipements sportifs sur les années 2026 et 2027.

Cette étape concerne la rénovation complète de la salle Olympie (toiture, sol sportif, chauffage/ventilation, panneaux solaires, façades, installation électriques ...) et la construction d'un boulodrome couvert (boules et palets) de 12 pistes près de l'esplanade des festivités.

Tous ces aménagements - ***retenus en concertation avec les usagers sportifs et scolaires*** – visent à améliorer les pratiques sportives de compétition et/ou de loisir dans des structures plus confortables.

Reconnaissance de la démarche communale d'amélioration du cadre de vie des habitants...

En recevant le 8 décembre dernier, le prix de la 1ère Fleur du label «Villes et Villages Fleuris» par Tourisme Bretagne, c'est tout un travail de longue durée et de persévérance -mis en oeuvre par les services communaux et la commission des espaces publics- qui a été reconnu.

La démarche municipale s'appuie sur plusieurs objectifs : rendre le cadre de vie agréable, adapter les espaces pour en faciliter l'entretien, moderniser, végétaliser, s'adapter aux changements climatiques, préserver les ressources et la biodiversité.

Tourisme Bretagne a souligné les efforts de Servon sur le : maillage piéton, plan local de déplacement, reméandrage de la Prée des Gués, la sensibilisation des habitants (éco-pâturage, animations), les plantations de vivaces et de vergers «une naissance, un arbre».

En complément, Ille et Vilaine Tourisme a également attribué un prix «Initiative inspirante» sur le rôle du paysage dans le projet de territoire servonnais.

Tous les élu.e.s de «Bien Vivre à Servon» vous présentent leurs meilleurs vœux de belle et heureuse année 2026, ainsi qu'à vos proches.

Servon **Ensemble**

Élections municipales et démocratie locale

Si les élections municipales sont un moment fort pour une commune, elles représentent également un acte important pour la population par la politique qui va être menée pendant les 6 années à venir. Cela peut impacter significativement le bien être, l'environnement et la vie quotidienne des habitants.
Lors des élections de 2020 à Servon, une liste d'opposition a obtenu 1/3 des suffrages et 4 élus.es au conseil municipal. Cette petite équipe, soutenue par un collectif, s'est démenée pour porter des valeurs démocratiques et centrées sur les besoins de la population. En travaillant chaque dossier sur le fond, par une présence assidue aux instances et en étant systématiquement force de proposition, les politiques envisagées ont pu être infléchies au bénéfice de la population.
La juxtaposition de positions différentes entre majorité et opposition est la condition indispensable pour enrichir les débats et faire naitre de meilleures solutions ou à minima de les optimiser. La présence de 2 courants politiques apparait donc éminemment souhaitable. Que dire de la démocratie d'une élection locale qui ne proposerait qu'un choix unique à l'électeur?
Ainsi, nous souhaitons porter à nouveau pour les élections de 2026 les valeurs que nous avons défendues ces 6 dernières années. Une politique locale respectueuse de la parole des habitants et des acteurs et actrices de la vie sociale, économique, culturelle, éducative, sportive et environnementale. Et pour ce faire, composer et proposer à nouveau une liste aux Servonnais. Si certains élus et membres du collectif sont prêts à s'engager, il est indispensable de solliciter tous les habitants afin que celles et ceux qui s'intéressent à la politique locale, qui ont des choses à dire, ou qui veulent s'investir puissent le faire.

Pour une nouvelle liste aux municipales 2026, n'hésitez pas à nous rejoindre !

contact@collectif-citoyens-servon.fr / collectif-citoyens-servon.fr
06 86 03 94 72 / 06 79 36 31 83

Linella Créations

ATELIER DE PAPETERIE
Création sur-mesure - faire-part - carterie

GRAPHISME ET WEBDESIGN
Logo - Site web - Publicité

linella.fr ■ 07 67 68 24 51 ■ contact@linella.fr

Rien que pour vous!

Nadège, conseillère mode et épicerie fine

02 99 00 12 02

RESTAURANT LE LANTERNIER

Cuisine du Marché - grillades cheminée - Terrasse d'été

mail : restaurantlelanternier@orange.fr
site : www.restaurantlelanternier
La Halte gare SERVON/VILAINE 35530

CRONOS INFORMATIQUE

RÉPARATION • DÉPANNAGE • ASSISTANCE
CONSEIL • VENTE • PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

9, rue Théodore Gaudiche - 35530 SERVON-s/VILAINE

02 99 04 29 16 • www.cronos-info.com

SAFTI

Conseillères en IMMOBILIER

Véronique BAUDRY
06 10 90 08 96
veronique.baudry@safti.fr
N°881 148 654 - RSAC de Rennes

Cécile OLIVIER
06 59 12 64 64
cecile.olivier@safti.fr
N°930 485 917 - RSAC de Rennes

DBO FRANCE

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
Sans entretien - Sans électricité - Sans mécanique
SERVON SUR VILAINE

02 99 62 54 95
contact@dbofrance.fr
www.dbofrance.com

Flashez pour accéder au site internet

Ingrid Immobilier

06 02 45 92 79
ingrid.expertimo@gmail.com

ACHAT - VENTE - LOCATION
GESTION LOCATIVE

"Je vous accompagne pour concrétiser vos projets immobiliers"

Estimation offerte et remboursement des frais de diagnostics obligatoires

EXPERTIMO

HERISSE
PEINTURE • DÉCORATION
RAVALEMENT DE FACADES • REVÊTEMENT DE SOLS & MURS
06 23 79 55 98
35530 SERVON/VILAINE

MAISON JAUNET
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
02 99 00 29 58
3 rue du Maréchal Leclerc - 35530 Servon-sur-Vilaine
servon@boucherie-jaunet.fr
www.boucherie-jaunet.fr

Délice De LauLau
CONSERVERIE / TRAITEUR - CLICS&COLLECT
ENVOI DE COLIS PARTOUT EN FRANCE

Contactez-nous au 07 66 65 84 27 - www.delicesdelaulau.fr
35530 Brécé

Carrelage Peinture Ravalement
Marsollier RÉNOVATION
Un projet ? Échangeons !
Travaux de rénovation intérieure & extérieure
• Carrelage et parquet
• Ravalement - peinture
• Couvertine aluminium
• Reprise maçonnerie
• Nettoyage façades - traitement toiture
• Tout type de travaux en nacelle...
Sébastien Marsollier - Tél. 07 49 02 74 74
sebastien@marsollier-renovation.fr www. marsollier-renovation.fr

Portais Valérie
Praticienne Hypnose et Thérapies Brèves
Hypnose Ericksonienne - EFT - Relaxation - Mouvements alternatifs - Cohérence Cardiaque - Gestion des émotions
06-69-61-76-84
pour_vous_therapies_breves
portais.valerie73@gmail.com
www.pour-vous-hypnose-therapies breves.fr
28 la croix
35530 Servon/Vilaine

BV SERVICES
Terrassement
Empierrement
Aménagement extérieur
Vincent - Port 06 20 47 75 36
Mail bv35@sfr.fr
4 chemin des Monts Bussons
35530 SERVON SUR VILAINE

Magazine d'information de Servon-sur-Vilaine - Janvier, février, mars 2026

Directeur de la publication : Melaine Morin - Adjointe en charge de la communication : Sophie Randuineau-Pirot
Rédaction et coordination : Anne-Sophie Blanchard, chargée de communication
Mise en page et impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine
Ont collaboré à ce numéro : médiathèque ; Delphine Monnier, directrice de l'école primaire publique des Tilleuls ; Nathalie Sébastien, directrice de l'école primaire privée Sainte-Marie ; service communication du Pays du Châteaugiron Communauté et du SMICTOM - Crédits photos : ville de Servon-sur-Vilaine ; Pays de Châteaugiron Communauté ; école publique Les Tilleuls - Arc en ciel ; école privée Sainte-Marie ; Souvenir français d'Ille-et-Vilaine ; Caravane MJC ; service enfance
Merci au comité de relecture
Tirage à 2 000 exemplaires

IMPRIM'VERT®
PEFC 10-31-1821

Mairie de Servon-sur-Vilaine
Rue Théodore Gaudiche - 35530 Servon-sur-Vilaine -
Tél. 02 99 00 11 85 - contact@ville-servonsurvilaine.fr

AGENDA

Janvier

9 *19h*	*Médiathèque* **SERVOLEC BD** Ar Miltamm
10 *9h-12h*	*CCAS* **CAFÉ RENCONTRE TRICOT CROCHET** Ar Miltamm
10 *9h-12h*	*Vie citoyenne* **BROYAGE DES SAPINS** Centre technique municipal
16 *19h*	**CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX HABITANTS** Ar Miltamm
16	**CONCERT THE WHITE COATS** Histoire de
16 *20h*	*Servon sur un plateau* **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ OUVERTE** Ar Miltamm
17-18 *20h*	*Caravane MJC* **« ATTENTION ! SAC POUBELLE ÉGARÉ »** Ar Miltamm
16 *19h*	*Médiathèque* **READING PARTY** Ar Miltamm
22 *14h*	*Médiathèque* **ATELIER NUMÉRIQUE** Ar Miltamm
31 *11h*	*Médiathèque* **RACONTINES** Ar Miltamm

Février

4 *15h*	*Médiathèque* **LIRE AVEC UN CHIEN** Ar Miltamm
5 *15h-17h30*	*CCAS* **CAFÉ RENCONTRE** Ar Miltamm
7 *10h30*	*Caravane MJC* **ATELIER « DU RÊVE À LA SCÈNE »** Ar Miltamm
14 *11h*	*Caravane MJC* **SPECTACLE «PAPIER»** Ar Miltamm
14 *14h*	*Médiathèque* **SERVOLEC** Ar Miltamm
15 *9h-13h*	*APE* **BRADERIE ENFANCE ET PUÉRICULTURE** Complexe sportif
17 *20h30*	*APE* **HISTOIRE DE** Atelier généalogie
18 *15h*	*Médiathèque* **ATELIER PECRAM** Ar Miltamm
21 *14h*	*Médiathèque* **LE CLUB JEUNESSE** Ar Miltamm
25 *15h*	*Médiathèque* **APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ** Ar Miltamm
26 *14h*	*Médiathèque* **ATELIER NUMÉRIQUE JEUNESSE** Ar Miltamm
27 *15h*	*Médiathèque* **ATELIER CRÉATIF JEUNESSE** Ar Miltamm
20 *20h*	*Servon sur un plateau* **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ OUVERTE** Ar Miltamm

Mars

5 *15h-17h30*	*CCAS* **CAFÉ RENCONTRE TRICOT CROCHET** Ar Miltamm
6 *19h*	*Médiathèque* **SERVOLEC BD** Ar Miltamm
6 *20h*	*Caravane MJC* **SPECTACLE « CAOZERIES DE CAFË »** Ar Miltamm
7	**EVÉNEMENT MOIS DES FEMMES** Ar Miltamm
7 *10h30*	*Médiathèque* **RENCONTRE AVEC ROSE MALLAI** *dans le cadre de l'événement Voix des femmes* Ar Miltamm
15	*Association Cfeeparmoi* **JOURNÉE COUTURE** Ar Miltamm
15	*Vie citoyenne* **ELECTIONS MUNICIPALES 1ER TOUR** Restaurant scolaire
19 *14h*	*Médiathèque* **ATELIER NUMÉRIQUE** Ar Miltamm
20 *20h*	*Servon sur un plateau* **SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ OUVERTE** Ar Miltamm
22	*Vie citoyenne* **ELECTIONS MUNICIPALES. 2E TOUR** Restaurant scolaire

Suivre les actualités :

ville-servonsurvilaine.fr -

Nous contacter :

02 99 00 11 85 - contact@ville-servonsurvilaine.fr